

Le nombre des résidents du Canada revenant directement des pays d'outre-mer par les ports canadiens s'est élevé à 106,100, c'est-à-dire environ 18,100 de plus que l'année précédente. En plus de ces rentrées directes, il y a eu environ 33,000 rentrées par les États-Unis, ce qui fait un total de 139,100, soit une augmentation de 22,100 sur 1955. Plus de 53 p. 100 du transport direct par avion s'effectue par les aéroports de Gander (T.-N.), Dorval (P.Q.), Malton (Ont.) et Vancouver (C.-B.). Par rapport à 1955, il y a eu augmentation de 14,800 rentrées. Les rentrées par voie maritime s'effectuent principalement par St-Jean (T.-N.), Halifax (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.), Québec et Montréal (P.Q.) et Vancouver (C.-B.). Elles se sont élevées à 3.300.

Les dépenses des Canadiens outre-mer ont atteint le nouveau sommet de 107 millions en 1956, soit 21 millions de plus qu'en 1955. Bien que les autres pays européens absorbent graduellement une plus forte partie des dépenses, c'est le Royaume-Uni qui en reçoit le plus. En 1956, le Royaume-Uni en a compté environ 46 millions (40 millions en 1955) et l'ensemble des autres pays européens, 41 millions (32 millions). La moyenne dépensée dans les autres pays européens a été plus élevée qu'au Royaume-Uni; les personnes qui ont visité et le Royaume-Uni et l'Europe continentale ont déclaré qu'elles avaient fait plus de la moitié de leurs dépenses en Europe continentale. Il y a donc eu très peu de différence entre le montant dépensé dans les deux régions, bien que les visites au Royaume-Uni aient été plus nombreuses.

Les données sur la destination des Canadiens rentrés directement au pays indiquent que, en 1956, 36 p. 100 ont visité uniquement le Royaume-Uni, 33 p. 100 le Royaume-Uni et d'autres pays européens, environ 12 p. 100 des pays européens autres que le Royaume-Uni, 4 p. 100 les Bermudes, 4 p. 100 les Antilles anglaises, 5 p. 100 le Mexique, près de 3 p. 100 les îles Hawaï, 2 p. 100 des pays qu'ils n'ont pas nommés et moins de 1 p. 100 d'autres pays.

La durée du séjour a varié selon la destination. La moyenne du séjour au Royaume-Uni a été de 63 jours environ. Les personnes qui voyageaient par navire y sont restées environ 80 jours et celles qui voyageaient par avion, environ 41 jours. Les personnes qui ont visité le Royaume-Uni et d'autres pays européens y sont demeurées environ 71 jours, dont 38 au Royaume-Uni et 33 en Europe continentale. Le séjour des personnes qui ont voyagé par navire a été de 93 jours et celui des voyageurs par avion, environ 48 jours. Les personnes qui ont visité les pays européens autres que le Royaume-Uni ont fait un séjour plus prolongé. Le séjour du visiteur qui s'est rendu en Europe continentale par navire a été de 91 jours, et celui du voyageur par avion, d'environ 47 jours. Le séjour aux Bermudes a été de 16 jours, alors qu'aux Antilles anglaises il a été de 24 jours. Les visites des Canadiens dans les autres parties du Commonwealth ont été beaucoup plus longues. Voici la moyenne pour les autres pays: Mexique, 20 jours; Amérique latine, 26; îles Hawaï, 28 jours; et Amérique du Sud, 47.

En 1956, environ 30,600 voyageurs non résidents (autres que des immigrants) sont arrivés directement des pays d'outre-mer à des ports d'entrée canadiens, soit environ 2,600 de plus qu'en 1955. De plus, environ 22,000 visiteurs d'outre-mer sont entrés au Canada par les États-Unis. Le total a donc été de 52,600, ou 4,600 de plus que l'année précédente.

Les dépenses au Canada des visiteurs des pays d'outre-mer ont été évaluées à un chiffre record de 28 millions en 1956, 3 millions de plus qu'en 1955. Dans ce total sont compris les frais de transport versés aux transporteurs canadiens, soit 50 p. 100 du total. Les dépenses des voyageurs d'outre-mer au Canada sont plus élevées que ne l'indique le nombre de voyageurs en raison des frais de transport plus considérables et des visites plus longues.

Renseignements pour touristes.—Des renseignements généraux sont fournis par l'Office du tourisme du gouvernement Canadien (Ottawa), tandis que des renseignements détaillés sur les parcs nationaux et les lieux historiques peuvent être obtenus du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa). Le touriste qui désire des renseignements sur une province, une ville ou un endroit de villégiature en particulier peut s'adresser aux bureaux de renseignements provinciaux ou municipaux.